## L'OSIER FLASH Février 2019

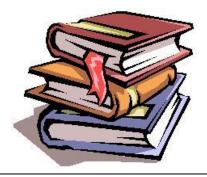




Photo Nadine Micoud: coucher de soleil sur le bois de Billet

#### Pour partager des envies de lecture...

Rappel : dans l'entrée de la mairie, se trouve une bibliothèque où chacun peut librement, prendre ou apporter des livres.



Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00, Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00, Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

<u>Courriel: ndomairie@wanadoo.fr</u>
<u>Site Internet: notredamedelosier.sud-gresivaudan.org</u>

#### Rappel CCAS: aide à la restauration scolaire

Merci de transmettre en mairie (pour les parents qui ne l'ont pas encore fait pour le 1<sup>er</sup> trimestre), le montant du quotient familial.

Rappel: - Aide d'1 € par repas pour les QF compris entre 0 et 800

- Aide de 0.5 € par repas pour les QF compris entre 801 à 1600.

#### Information Tero Loko: « Bistrot Loko »

"Chaque 2ème mercredi du mois, l'association Tero Loko vous donne RDV au restaurant L'Oseraie à partir de 18h30 pour partager un verre, se rencontrer et échanger."

Pour ce mois-ci le « Bistrot Loko » aura donc lieu le mercredi 13 février.

#### **Association Tero Loko**

Mail: tero.loko.asso@gmail.com Site: www.teroloko.com Facebook: teroloko

#### Guide des aides au logement

Le Département est compétent sur toutes les actions visant l'accès et le maintien des Isérois dans leur logement, qu'il soit social ou privé. Il s'engage ainsi dans la lutte contre la précarité énergétique, la non-décence et l'insalubrité, la prévention des difficultés budgétaires et l'adaptation des logements liée à l'âge et au handicap.

Par ailleurs le logement est un domaine complexe avec un grand nombre d'associations missionnées par le Département afin de répondre aux besoins d'accompagnement technique, financier, fiscal et juridique des ménages.

C'est pourquoi, le Département a édité ce guide et a mis en place ALLÔ ISERE LOGEMENT, un numéro de téléphone unique et gratuit **04.58.17.65.09** et un site web <a href="https://www.alloiserelogement.fr">www.alloiserelogement.fr</a>, afin d'orienter les usagers de manière individualisée vers un interlocuteur compétent qui répondra à toutes questions sur l'habitat en Isère (location, accession, copropriété, qualité de l'habitat, travaux de rénovation et d'adaptation, accès au logement...).

Ce service **vous mettra en lien** avec des professionnels spécialisés délivrant des **conseils gratuits** par téléphone ou sur rendez-vous.

Allo Isère Logement est le fruit d'un partenariat entre le Département et les intercommunalités de l'Isère.

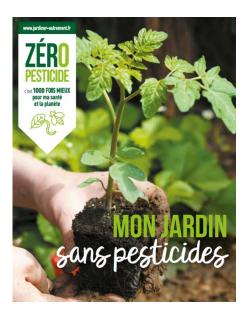
Des documents sont disponibles en mairie.





#### Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Pour accompagner cette interdiction, l'AFB lance une campagne de communication autour du message « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète ». Un slogan qui fait écho à celui de « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour la planète » utilisé pour la campagne destinée aux collectivités en 2017. Cette campagne destinée aux jardiniers amateurs, particuliers, présente un triple objectif : informer sur l'interdiction, valoriser les solutions alternatives et informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides.



### Particuliers, jardiniers amateurs,

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides\* évolue.

Depuis le 1° janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques\* pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1° janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques\* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

## Des solutions alternatives existent!

#### Un JARDIN NATUREL et équilibré est un jardin plus résistant.

Vous pouvez par exemple:

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site www.jardiner-autrement.fr

## Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être **rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire**, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

<sup>\*</sup> Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrolle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

# Rappel : Interdiction de brûler des déchets verts

Pour mieux respirer

NF BRÛLFZ PAS

vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer!

# LE SAVIEZ-VOUS ?

### ىر\_-

#### En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause 48 000 décès prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
- réduit de 9 mois en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.
- → Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.



#### et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.



#### En matière d'émissions de particules fines :











14 000 km parcourus par une voiture essence récente

- 13 000 km parcourus par une voiture essence ancienne
- 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente
- 1 800 km parcourus par une voiture diesel ancienne

50 kg

de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts) 3 semaines de chauffage d'une maison équipée

d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage

d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

# Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit!



# Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les!



A rticle 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

a combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.





Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



#### DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

#### SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

#### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez vous!

#### LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

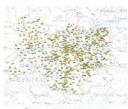
Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place. certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

#### LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région. Ainsi, 99 % de la population est desservie. Vous pouvez y déposer

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source: www.sinoe.org

# Programme vacances d'hiver : accueil de loisirs 3-13 ans et ados

3-6 ans : les Marbots
 Thème : Au pays des Inuits

 6-12 ans : Les candelous
 Thème : La montagne est belle

Tel: 04 76 64 09 50 jeunesse@smvic.fr

Espace ados Vinay : 11-17 ans Semaine du 18 au 22 février :

Lundi Mercredi et Jeudi : accueil au pôle services : jeux, baby,

billard, crêpes party...

Mardi 19 : patinoire à Grenoble, sortie à la journée.

Vendredi 22 : luge à Villard (après-midi)

Inscriptions: du 22/01/2019 au 8/02/2019

Contact : Baptiste Ciceron /

espaceados.saintmarcellin@smvic.fr /04 76 64 86 82 /

06 30 06 14 76

7 rue du colombier 38160 Saint Marcellin

Espace ados St Marcellin 11-17 ans Séjour Neige à Entremont le Vieux du 25/02 au 1<sup>er</sup>/03

Inscriptions: du 22/01/2019 au 8/02/2019

Contact: Maud Jullion / maudjullion@smvic.fr / 06 02 36 02 95

L'Olympide, 1415 avenue de Chatte 38160 Chatte











#### Les mercredis de l'apprentissage



#### Appel à projets jeunes de la CAF

Cette année, la Caf de l'Isère expérimente l'élargissement de l'appel à projet jusqu'à 25 ans. L'objectif de la démarche est de développer l'engagement citoyen, susciter leur mobilisation en étant présent aux côtés des jeunes porteurs de projets, parents et partenaires.

Les projets développés doivent permettre aux jeunes de :

- favoriser leur autonomie
- susciter leurs initiatives et favoriser leur prise de responsabilité;
- contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société en favorisant l'apprentissage de la vie sociale, et l'investissement dans la vie de la cité (investissement bénévole, service civique, engagement social, formation, etc.).

Les projets sont à renseigner sur le site internet Wweeddoo, plateforme participative gratuite, qui donne les moyens aux jeunes (conseils, méthode, coaching possible) de se lancer dans la réalisation de leurs projets. En quelques étapes, les jeunes accompagnés par vos structures deviennent les acteurs de leur projet collectif.

Sur le site de <u>Wweeddoo</u>, les projets pourront éventuellement être soutenus par d'autres acteurs.

#### Des précisions :

- Une tranche d'âge élargie : de 11 ans jusqu'à 25 ans
- Une seule commission en 2019
- Saisie possible du dossier sur Wweeddoo à partir du 21 janvier 2019
- Date butoir du dépôt des dossiers sous Wweeddoo (y compris toutes les PJ) : le 29 avril 2019
- Le projet devra être réalisé entre le 29 mai 2019 et le 31 décembre 2019.

Retrouvez les documents sur <u>le site caf.fr</u>
<u>les conditions d'éligibilité et les modalités de l'appel à projet</u>
et le guide d'accompagnement Wweeddoo : ici



#### Le RAM

Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation Les responsables des RAMs vous accompagnent dans vos démarches.

Assistants maternels, futurs assistants maternels ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, un soutien dans votre métier, rencontrer d

autres professionnels petite enfance, les responsables des RAMs vous accueillent lors des permanences et des temps d

éveil avec les jeunes enfants.

Voici les coordonnées des 4 antennes RAMs de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté :

- Chatte: 04.76.64.44.45 et ramstmarcellin-chatte@smvic.fr

- St Marcellin: 04.76.64.96.07 et <a href="mailto:ramstmarcellin-chatte@smvic.fr">ramstmarcellin-chatte@smvic.fr</a>

St Romans: 04.76.38.18.53 et <a href="mailto:ramdam@smvic.fr">ramdam@smvic.fr</a>Vinay: 04.76.38.94.74 et <a href="mailto:ramapetitspas@smvic.fr">ramdam@smvic.fr</a>

#### Les animatrices RAM

Relais Assistants Maternels A Petits Pas, de la Communauté de communes St Marcellin

Vercors-Isère communauté.

Pôle de Services 3 avenue Brun Faulquier 38470 Vinay

04.76.38.94.74

#### Planning pour le mois de février 2019 :

Vendredi 1/02 : St Quentin / Lundi 4/02 : Morette

Mardi 5/02 : Vinay- L'Albenc : éveil musical- St Marcellin : ludothèque- St Romans Jeudi 7/02 : Vinay : éveil musical- Pont en Royans- St Marcellin : ludothèque- Chatte

Vendredi 8 /02 : St Quentin : éveil musical

Mardi 12/02 : Vinay- St Romans- LAlbenc : éveil musical- Chatte- St Marcellin Jeudi 14/02 : St Just de Claix- Vinay : éveil musical- St Marcellin- Chatte

Vendredi 15/02 : St Quentin : éveil musical

Lieux des temps collectifs ouverts de 9h30 à 11h15			
Chatte		RAM Espace Enfance (vers le Mutli-accueil)	
L'Albenc		MJC	
Morette		Mairie	
Poliénas		Foyer	
Pont en Royans		Halte-garderie	
St Just de Claix		Maison des Associations	
St Marcellin		RAM Espace Enfance (vers le Mutli-accueil)	
St Quentin sur Isère		Sous la salle des fêtes	
St Romans		RAM'dam-Espace Enfance Jeunesse	
St Sauveur		Salle polyvalente (en face mairie)	
St Vérand		Centre de loisirs Zébulon (à côté mairie)	
Varacieux		Mairie	
Vinay		Espace enfance jeunesse, Salle Montessori (Niveau -1)	
RAMs SMVIC			
Ram St Marcellin	04.76.64.96.07		ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
Ram Chatte	04.76.64.44.45		ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
Ram'Dam St Romans	04.76.36.18.53		ramdam@smvic.fr
Ram A Petits Pas Vinay	04.76.38.94.74		ramapetitspas@smvic.fr

#### **Braderie Passiflore de Tullins**

Passiflore est un chantier d'insertion, basé à Tullins dont l'objet est d'embaucher et d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi afin de favoriser leur insertion socio-professionnelle. En 2018, ce sont près de 80 personnes qui ont bénéficié de contrats de travail "tremplins", d'un encadrement et d'un accompagnement adapté en vue de retrouver un emploi durable.

Pour ce faire Passiflore développe des activités autour du respect de l'environnement et de la réduction des déchets avec

- la collecte, le recyclage et le réemploi de palettes : revente de palettes, de mobilier extérieur, de diverses réalisations en bois, de bois de chauffage
- une activité de recyclerie permettant de trier et remettre en vente des objets donnés par des particuliers.



**PASSIFLORE** 666 Avenue du Peuras 38210 TULLINS Tel : 04 76 07 80 88 http://passiflore.tullins.free.fr/

#### Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'institut national de la statistique et des études économiques (insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1er février au 15 avril 2019, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous, il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

#### <u>Brèves</u>

• <u>Prochain L'Osier Flash</u>: La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 21 février 19** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse <u>ndomairie@wanadoo.fr</u> est bienvenue.

#### Vœux 2019 Notre Dame de l'Osier 11 janvier 2019

Avant de débuter cette soirée, je tenais à excuser un certain nombre de personnes : Mme Laura Bonnefois et Mr Bernard Perazio, Mme Elodie Jacquier Laforge, Mr Guillaume Gontard, Mr Jean Cartier, Nicole Di Maria, Christophe Cuzin, Christine Buys

Je ne sais pas si c'est une bonne chose après une fin d'année festive et souvent arrosée, mais pour débuter cette année 2019 je voudrais vous proposer un nouveau cocktail, à base de bonheur, de joie, de bonne humeur avec un zest de réussite, un saupoudrage de douceur et une santé de fer pour ingurgiter tout cela et réaliser vos rêves, même les plus fous.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019.

J'entends d'ici la pensée de mon copain Michel dire « de toutes façons, elle ne peut pas être pire que la précédente! » Eh bien, si c'est possible. L'année 2019 peut être pire que 2018. La liste des catastrophes, des désastres, des calamités en tous genres n'a pas été complètement épuisée en 2018. Néanmoins abordons 2019 avec confiance et détermination.

Je ne peux passer sous silence les fortes tensions sociales qui ont marqué cette fin d'année et le début de celle-ci. Le mouvement des gilets jaunes établit un étrange rapport de force. Un mouvement qui n'étant ni de droite, ni de gauche, inspire la sympathie et le soutien d'une majorité de citoyens.

Un mouvement qui permet de mettre en lumière la révolte d'une partie du peuple contre les élites et faire émerger des colères parfois contradictoires.

On navigue entre un besoin d'humanisation des rapports sociaux exprimés dans la fraternité des ronds points, la rage exprimée contre les inégalités et des revendications plus identitaires.

Cet exutoire hebdomadaire, ce rendez-vous banalisé conduit à une violence libérée, piétinant les symboles et où le peuple en colère se sent exister.

On a le sentiment d'avoir, d'un coté un peuple vertueux, de l'autre des élites corrompues.

C'est sur ce découpage simpliste et comme stratégie de conquête du pouvoir que les populistes s'appuient.

C'est également en surfant sur ce mouvement de contestation radical que les extrêmes se retrouvent.

On constate un mixte d'idées pas toujours compatibles :

- Une défiance de la démocratie qui pourtant garantit les libertés fondamentales, notamment par une séparation des pouvoirs et avec des contre-pouvoirs exercés par les parlementaires et les magistrats.
  - Je pourrais reprendre la célèbre citation de Churchill : « La démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres déjà essayés dans le passé. »
- Une remise en cause de l'ordre économique pour plus de justice sociale.
- Et dans le même temps, une promotion des solutions autoritaires avec une préoccupation plus identitaire que sociale.
- Faire que la politique soit une émanation générale du peuple.

Il sera difficile d'obtenir le consensus tant les revendications et propositions sont divergentes.

On ne sortira pas de cette spirale sans une certaine cohérence des idées et propositions. Il conviendra au chef de l'état de faire preuve d'humilité, de trouver les bons mots, la bonne attitude pour assurer une transition, encore à inventer, de notre vie démocratique. Sinon, l'issue politique risque bien de passer par un désir d'ordre et de solutions autoritaires après le chaos.

Nous avons, à la demande de l'association des maires ruraux, mis un cahier de doléances et de propositions à votre disposition en mairie.

Après un an de travaux, la promenade de la chapelle a vu partir les derniers ouvriers. Le travail réalisé est remarquable et conforme à nos attentes et aux vôtres je l'espère. Un immense merci à tous les acteurs qui ont participé à cette réalisation. La compétence de chacun a permis ce résultat. Je charge les représentants des entreprises présents ce soir de transmettre à tous les ouvriers, maçons, terrassiers, poseurs, chauffeurs, conducteurs d'engins, jardiniers qui sont intervenus sur ce chantier, toute notre gratitude. Quant à Maryline Guende, qui a conçu, réalisé, suivi et coordonné avec Alex Veillet d'ECE cet aménagement, un grand bravo. Tu as su véritablement redonner une âme à ce lieu si emblématique de notre commune. A travers ta sensibilité, le choix des matériaux, des végétaux, tu as littéralement donné une cohérence à notre village tout en gardant cet esprit « campagne » souvent dénaturé dans les aménagements que l'on peut voir ailleurs. D'ailleurs une chose qui ne trompe pas c'est que cet aménagement, tout récent, fait l'objet déjà de nombreuses visites de la part de professionnels de l'aménagement urbain, d'élus et on constate une

augmentation du nombre des promeneurs. Il ne restera plus que les aménagements aux abords de la maison de retraite à faire au printemps, quand les travaux engagés pour la rénovation à l'intérieur du bâtiment seront terminés.

Cet investissement de plus de 600 000 € ttc n'aurait pu voir le jour sans l'aide du plan de relance initié par le département de l'Isère en collaboration avec la région Auvergne Rhône Alpes. Je tenais à remercier publiquement Laura Bonnefois et Bernard Perazio pour leur soutien à ce projet. Nous avons eu la chance d'avoir sur le territoire, quelques projets communaux inscrits, qui n'ont finalement pas vu le jour, libérant ainsi des crédits. Nous avons pu être très réactifs afin de pouvoir signer les ordres de service aux entreprises avant le 30 juin 2017 et répondre ainsi aux exigences du Département et de la Région. La fin de la vente des lots du lotissement communal nous a permis de compléter le financement de ce beau projet. A ce jour toutes les factures ont été réglées et l'ensemble des subventions a été perçu.

Nous avons continué la réfection des voiries communales les plus endommagées, avec un nouveau tapis pour le haut de la route de Bergerandière ainsi que le chemin du Coin. Réalisés par l'entreprise Chambard pour un montant de 68 000 ht, ces travaux sont subventionnés à hauteur de 50% par le Département dans le cadre du contrat territorial et un fond de concours de la communauté de communes de 11 136 €, dans le cadre du dédommagement des attributions de compensation. Nous espérons pouvoir être en capacité de continuer sur 2019 cette rénovation des voiries, engagée depuis maintenant 4 ans, avec le chemin des amandes et de bois Brossat.

Le PLU de la commune a pris un peu de retard, un certain nombre de réunions ont dû être annulées ou reportées pour diverses raisons. L'objectif est de pouvoir l'arrêter à la fin du premier semestre. La réunion publique de présentation de sa version définitive devait avoir lieu en décembre, elle interviendra après la présentation que nous devons faire aux partenaires publics (SCOT, DDT, chambres consulaires, Département, Région). A la suite de ces présentations vous pourrez venir consulter les documents et rencontrer le commissaire enquêteur à qui vous pourrez faire vos remarques.

Le 3 décembre nous sommes devenus propriétaire des terrains de Madame Magguili aux Hautes Mouilles. Nous avons acquis 4200 m² de foncier comprenant une habitation ancienne, pour la somme de 130 000€. La commune est déjà propriétaire des terrains adjacents. En 2019 nous allons étudier la possibilité de réaliser un lotissement communal sur ce secteur.

Nous avons continué à équiper nos agents communaux avec cette année l'acquisition d'un désherbeur thermique acheté en co-propriété avec la commune de Chantesse et un broyeur d'accotement, qui attelé derrière notre tracteur, permettra plus de souplesse au printemps pour le broyage du bord des routes entre autres.

Petit coup de jeune à la façade de la mairie avec la reprise des fissures et des parties dégradées avant la pose d'un enduit réalisé par la société Erdik. Nous avons également profité des travaux de la promenade de la chapelle pour reprendre le mur du cimetière, ces travaux n'ayant pas été prévus au marché.

La porte d'entrée et les fenêtres du local que nous louons à Cambium paysage ont été changées, les volets ont été réalisés par les employés communaux. Travaux subventionnés à hauteur de 70%.

Le projet Tero Loko démarre avec l'accueil des 4 premières personnes en insertion maraichage, à la fin du premier trimestre.

Pluralis, le bailleur social à qui nous cédons le Foyer communal va lancer la consultation de l'équipe d'architectes pour la réhabilitation du bâtiment.

En attendant, nous allons aménager à minima, dans une partie de l'ancienne maison de retraite, des bureaux, vestiaires, et remettre en état les sanitaires afin que l'association puisse démarrer son activité.

En parallèle nous allons entamer une réflexion sur la réalisation d'un bâtiment afin d'accueillir l'atelier communal aujourd'hui dans l'ancien foyer qui va être réhabilité et entreposé en un seul et même lieu, le matériel qui commence au fil des années à prendre un peu d'importance.

J'aurais souhaité dire quelques mots sur la restauration de la Basilique mais nous sommes toujours dans l'attente du diagnostic que nous avons fait réaliser par Monsieur Pierrick De Vaujany, architecte du patrimoine, qui devait nous être envoyé dès les premiers jours de janvier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés par le canal habituel.

Deux mots sur les finances, même si les comptes définitifs n'ont pas été encore validés par le percepteur, nous pouvons d'ores et déjà en afficher les tendances.

Nous terminons l'année avec un excédent du fonctionnement de plus de 50000 € et un déficit attendu en investissement de 280 000 €. Déficit absorbé par les résultats de l'année 2017 qui nous avaient permis de lancer les projets. Merci à Michèle notre secrétaire, à qui je donne parfois des sueurs froides, et qui suit notre trésorerie avec beaucoup d'attention.

L'école reste le poumon de notre village, et requiert toute notre attention. Personnel enseignant, du syndicat scolaire, de la commune, soyez assurés de notre soutien et remerciés du travail que vous faites auprès de nos enfants.

Un village ce ne sont pas que des investissements et des travaux, ce sont des femmes et des hommes qui partagent leur quotidien, un peu comme une famille.

Un village c'est une vie associative riche dont vous avez pu lire dans le l'Osier Flash Spécial fin d'année toutes les activités.

C'est également des moments d'émotion partagés avec cette année la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 14/18. Une journée qui a rassemblé dans la simplicité mais avec une grande dignité, petits et grands autour d'un objectif commun : la paix. Merci aux enfants de leur participation, aux institutrices, Sophie Fialet et Stéphanie Drevet avec qui ils ont confectionné les bleuets. Un grand merci à l'équipe du sanctuaire qui met sa salle à notre disposition et dont j'apprécie notre étroite collaboration.

Je veux remercier les membres du CCAS pour leur action auprès des familles et pour l'organisation des moments de convivialité, repas, colis, goûter de noël avec les enfants du village et ceux du personnel de la maison de retraite et autres projections de films.

La communauté de communes assure un grand nombre de services aux habitants de notre territoire. Les compétences s'élargissent, se structurent pour répondre au mieux à nos besoins, les 220 agents de cette collectivité devenue indispensable ne ménagent pas leur peine quelque soit leur domaine de compétence, qu'ils en soient remerciés car sans eux notre territoire perdrait assurément de son attractivité.

Je compare souvent un village à une famille, dans une famille on partage les joies et les peines. Si en 2018 notre commune a vu disparaitre 10 l'osierains, c'est 4 figures locales qui nous ont quittés cette année : Lucienne Volmat, Daniel Chapel, Maurice Riquet et tout récemment Alain Dobremez, des personnages hauts en couleur, attachants et qui vont nous manquer.

Mais comme un pied de nez au temps qui passe, après 4 naissances en 2016, 6 en 2017, c'est 7 merveilleux bébés qui sont nés en 2018. Bienvenue à Evy, Amy, Juliette et Maya, Yohan, Tessia et celui qui a fait la une du journal en naissant dans la voiture : Ethan. Bien entendu je ne vous dirai pas qui est la plus belle à mes yeux...

Pour terminer, à ceux qui m'accompagnent et me supportent, mangent des chocolats avec moi en réunion, sont parfois obligés de se coucher tard, merci à toute l'équipe municipale et une mention particulière pour Sandrine et Marie-Noëlle qui font un très gros et très bon boulot pour vous tenir informés chaque mois.

J'ai gardé les meilleurs pour la fin, Michèle, Jean-Louis, Nicolas, Sandrine, Christine, Simone. Ils font ce que notre village est. Beau, bien entretenu, des locaux toujours nickel, qui vieillissent bien (notre école a déjà 10 ans), bien géré, si l'école est le poumon du village, vous en êtes le cœur, sans vous rien ne pourrait se faire. Merci d'être ce que vous êtes, ce que vous faites, je mesure chaque jour la chance de vous avoir à mes côtés car sans vous, sans votre attachement à ce village, sans votre conscience professionnelle rien ne pourrait fonctionner. On essaye de faire notre maximum pour vous rendre la tâche plus facile, on a mis en place pour ceux qui peuvent en bénéficier les tickets restaurant en 2018, cette année je demanderai au conseil municipal lors de la prochaine réunion que nous puissions, comme l'a suggéré le gouvernement, vous attribuer à tous une prime de début d'année. Car elle est à mes yeux amplement méritée.

Je vous remercie de votre présence.

Je vous souhaite à toutes et tous, une année 2019 pleine de petits bonheurs qui vous donneront envie d'avoir des projets, d'aimer, d'agir et tout simplement de vivre heureux.

Alex Brichet-Billet



## ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER AU 28 FEVRIER 2019 Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

02 février Soirée théâtre catch d'impro à Vinay. Les P'tits Mouss'vinoix vous proposent une

soirée catch d'impro avec la participation de Latiag Impro Grenoble qui sera

accompagnée par le groupe de rock Les Stephans.

Vous ne connaissez pas le catch d'impro?

Le principe est assez simple : deux équipes de deux s'affrontent et c'est le public qui décide seul du thème des duels. Au milieu, un arbitre qui est le gardien du temps,

voilà les ingrédients pour passer un moment de folie. A 20h30 à la salle des fêtes de Vinay. Tel: 0633195122

Tarifs: adultes: 9 euros / 11-17 ans: 5 euros / - de 11 ans: gratuit

Rencontre du club de l'amitié à Notre Dame de l'Osier à 14h. à la mairie. 08 février

09 février Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie.

09 février Braderie Passiflore à Tullins. De 9h à 16h30. Voir affiche et infos en page 8

09 février Soirée célibataires à L'Albenc organisée par le comité des fêtes à partir de 19h.

Cette soirée sera organisée autour d'un repas, de nombreuses animations spéciales

célibataires et d'un bal.

Réservation obligatoire au : 06.70.50.27.14

Du 09 février Au 28 avril

Cabanes en paysage au fil des songes au grand séchoir à Vinay de février à mars :

tous les jours, sauf le lundi, de 14h à 17h30 à partir d'avril : tous les jours, sauf le

lundi, de 10h à 18h. Tel: 04 76 36 36 10. Frère et soeur, David et Elise

Mansot aiment raconter des histoires, mettre en valeur les petites choses invisibles, et

inviter le spectateur à rêver, s'interroger, imaginer à son tour. Cette

nouvelle exposition porte sur leurs deux approches sensibles du paysage «bâti», imaginé et inspirant. Elle présentera leurs travaux aboutis mais également leurs recherches préparatoires (dessins, matériaux collectés, curiosités naturalistes...) à la

manière d'un cabinet de curiosités.

Tarifs: - de 10 ans gratuit / 10-18 ans: 3.50 euros / adultes: 4.50

13 février « Bistrot Loko » à Notre Dame de l'Osier au Bar-restaurant l'Oseraie à 18h30.

22 février Rencontre du club de l'amitié à Notre Dame de l'Osier à 14h. à la mairie.

23 février Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie.

02 mars Les Allées chantent- Chanson-électro- Cora Laba au grand Séchoir à Vinay.

> Exilée un temps dans les plaines ukrainiennes, sur une île de méditerranée puis sur un bateau pris dans la banquise, Cora Labaeye pille sans complexe dans ses aventures des images renversantes pour bâtir des chansons-talismans, raconter le feu et la glace, le vacarme et le silence, le bitume et les lignes de fuite. De sa rencontre avec le batteur Antoine Banville naît un duo. Ensemble, ils sculptent un univers sonore pour faire surgir la poésie organique et digitale à l'aide de voix multipliées, de percussions électro organiques, d'un clavier et d'un instrumentarium hybride. Un voyage dans un monde où il fait bon vivre!

Cora Labaeye, chant, machines Antoine Banville, batterie électronique Entrée libre. Dans la limite des places disponibles. 20h